

Conseil Municipal 11 mars 2009

1° Compte Administratif 2008

2° Vote des quatre Taxes

3° Affectation des résultats

4° Indemnité du Percepteur

5° Subventions aux Associations

6° Travaux 2009 - Orientation budgétaire

7° Divers

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE 11 MARS 2009.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 20 heures au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BALLEVRE Jean-Jacques, Maire.

Etaient présents :

M. DERU Claude – Mme DE GOBBI Sarah – Mme TALAGA Joëlle – M. SENSER Gérard –
M. MONTALBANO Jean-Pierre – Melle WEINACKER Angèle – M. GERARD Michel –
M. MATZ Jean-Pierre – M. CLAMME André – Melle PICQ Anne-Louise – M. BIEGEL Fernand

Absents excusés : Mme MULLER Mireille - M. PENNERAD Pascal- M. MULLER Serge

Procuration : M. PENNERAD Pascal donne pouvoir à M. Claude DERU
Mme MULLER Mireille donne pouvoir à M. SENSER Gérard
M. MULLER Serge donne pouvoir à M. CLAMME André

Secrétaire de séance : Mme THIEL Marie Noëlle

1° Compte Administratif 2008

RESULTAT DE L'EXERCICE

			Investissement	Exploitation	Total Cumulé
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	A	380 600.00	282 150 .00	662 750.00
	Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'ex.)	B	417 422.31	336 455.65	753 877.96
	Réduction de titres	C			
	Recettes nettes	D=B- C	417 422.31	336 455.65	753 877.96
	Reste à Réaliser				
	Autorisations budgétaires totales	E	380 600.00	282 150.00	662 750.00
	DEPENSES	mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'ex.)	F	310 008.31	229 911.01
Mandats annulés		G	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes		H=F- G	310 008.31	229 911.01	539 919.32
RESULTAT					
Résultat de l'exercice 2008 EXCEDENT			107 414.00	106 544.64	213 958.64

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

	<u>RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2007</u>	<u>PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT</u>	<u>REULTAT DE L'EXERCICE 2008</u>	<u>RESULTAT DE CLOTURE 2008</u>
BUDGET PRINCIPAL				
INVESTISSEMENT	-69 957.26		107 414.00	37 456.74
FONCTIONNEMENT	115 749.93	115 000.00	106 544.64	107 294.57
TOTAL GENERAL	45 792.67	115 000.00	213 958.64	144 751.31

Compte de Gestion 2008 :

Après avoir pris connaissance :

Le Conseil Municipal approuve le compte de Gestion 2008 établi par Monsieur le Trésorier Principal de Saint-Avold qui présente les valeurs identiques au Compte Administratif ci-dessus.

2° Taux d'imposition des quatre Taxes

Le Conseil Municipal est appelé à prendre connaissance de l'état « N° 1259 MI » provenant de la Direction des Services Fiscaux de la Moselle et contenant les informations nécessaires à la fixation du taux de répartition du produit attendu pour assurer l'équilibre du Budget de l'exercice 2009.

Après en avoir délibéré, il est décidé, à l'unanimité, de reconduire pour 2009 les taux appliqués en 2008, à savoir :

- Taxe d'habitation 12.83%
- Taxe foncière (bâti) 12.61%
- Taxe foncière (non bâti) 32.84%
- Taxe professionnelle 9.13%

3° Affectation des résultats 2008

Investissement Excédent cumulé fin 2008	37 456.74
Fonctionnement Excédent cumulé fin 2008	107 294.57
Reste à réaliser	0.00

Disponibilité	144 751.31

4° Indemnité du Percepteur

M. le Maire fait part du courrier ou M le percepteur fait valoir ses droits à la retraite à compter du 03 juillet prochain.

C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal accepte le décompte relatif à la gestion de 2008 qui s'élève à 346.87 € brut, ainsi que le décompte des six premiers mois de l'exercice 2009 qui s'élève à 173.44 € brut.

Les mandats de paiement seront effectués courant du mois.

5° Subventions Associations 2009

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux différentes associations.

- Remboursement Assurance Dépt
Pompiers 444.00 Euros (12 pompiers x 37.00 €)
- ASCA 250.00 Euros
- Association de Jumping Romazières 250.00 Euros
- Association prévention routière 50.00 Euros

Le conseil municipal décide de ne pas attribuer de subvention pour le financement des voyages pour les jeunes scolarisés dans les classes de collèges et lycées.

6° Travaux 2009 - Orientation budgétaire

- | | |
|---|----------------|
| • Aménagement d'un carrefour surélevé rue de l'église | 6 670.10 € HT |
| • Réfection chemin rue de la Nied | 22 705.00 € HT |
| • Elargissement du chemin d'accès au CAT | 13 153.00 € HT |
| • Chemin promenade | 7 092.25 € HT |

Le feu d'artifice sera pris en charge par la commune (environ 1 000.00 €)

Le prix du transport scolaire concernant les allers- retours à la piscine sera de 60.00 € par date.

7° Modification des limites territoriales de l'Hôpital et Saint Avold

Monsieur le Maire expose le courrier de Mme la Sous Préfète de Forbach du 27/02/2009 où une demande de modification des limites territoriales de l'Hôpital et Saint –Avold a été sollicitée.

Est concerné le ban de ST Avold

Section 2

Parcelles : 2 ;26 ;31 ;32

Section 63

Parcelles : 13 et 14

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal ne voit aucune objection à la modification des limites territoriales des communes concernées

8° Divers

- 17 Jeunes sont inscrits pour les jobs d'été
- Formation des élus
- Invitation bol de riz
- Soucis d'éclairage CD22

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre la majorité des membres présents

ALTVILLER Le 13 mars 2009

Le Maire

M. BALLEVRE Jean-Jacques